Nations Unies A/59/624

Assemblée générale

Distr. générale
20 décembre 2004
Français
Original: anglais

Cinquante-neuvième session
Point 134 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies au Libéria

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria pour l'exercice allant du 1er août 2003 au 30 juin 2004

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1–2	4
II.	Exécution du mandat	3–6	4
III.	Exécution du budget		30
	A. Ressources financières		30
	B. Autres recettes et ajustements		31
	C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome		31
	D. Contributions non budgétisées		32
IV.	Analyse des écarts	7–25	32
V.	Décision que l'Assemblée générale devra prendre	26	36

04-65607 (F) 100305 100305

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pour l'exercice allant du 1er août 2003 au 30 juin 2004.

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante (cessez-le-feu, droits humanitaires et droits de l'homme, réforme de la sécurité, processus de paix et appui).

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er août 2003 au 30 juin 2004.)

Catégorie	*Montant alloué*	*Dépenses*	*Écarts*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	200 287,3	269 436,1	(69 148,8)	(34,5)
Personnel civil	51 655,3	33 596,3	18 059,0	35,0
Dépenses opérationnelles	312 551,7	245 146,3	67 405,4	21,6
Montant brut	**564 494,3**	**548 178,7**	**16 315,6**	**2,9**
Recettes provenant des contributions du personnel	5 210,0	3 113,1	2 096,9	40,2
Montant net	**559 284,3**	**545 065,6**	**14 218,7**	**2,5**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	120,0	100,0	20,0	16,7
Total	**564 614,3**	**548 278,7**	**16 335,6**	**2,9**

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	*Postes approuvés*[a]	*Postes prévus (moyenne)*	*Postes effectivement pourvus (moyenne)*	*Taux de vacance (pourcentage)*[b]
Observateurs militaires	215	148	93	37,2
Contingents	14 785	9 146	8 059	11,9
Police civile	755	338	192	43,3
Unités de police constituées	360	210	144	31,3
Personnel recruté sur le plan international	607	284	185	34,9
Personnel recruté sur le plan national	768	304	164	46,1
Volontaires des Nations Unies	286	121	62	48,5

[a] Effectif autorisé le plus élevé.
[b] Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget pour le fonctionnement de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL) pendant l'exercice allant du 1er août 2003 au 30 juin 2004, exposé dans le rapport du Secrétaire général daté du 29 octobre 2003 (A/58/539), s'élevait à un montant brut de 564 614 300 dollars (montant net : 559 404 300 dollars), y compris des contributions budgétisées en nature d'une valeur totale de 120 000 dollars. Il prévoyait des effectifs comprenant 148 observateurs militaires, 9 146 membres de contingents, 548 membres de la police civile dont 210 en unités constituées, 284 membres du personnel international, 304 membres du personnel recruté sur le plan national et 121 Volontaires des Nations Unies. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, au paragraphe 26 de son rapport daté du 12 novembre 2003 (A/58/591), a recommandé à l'Assemblée générale d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 564 494 300 dollars pour l'exercice allant du 1er août 2003 au 30 juin 2004.

2. L'Assemblée générale, dans sa résolution 58/261 du 23 décembre 2003, a ouvert un crédit d'un montant brut de 564 494 300 dollars (montant net : 559 284 300 dollars) pour le fonctionnement de la Mission au cours de l'exercice allant du 1er août 2003 au 30 juin 2004. Le montant total a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

3. Le mandat de la MINUL a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1509 (2003) du 19 septembre 2003, pour une période initiale de 12 mois.

4. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité a atteindre un objectif général, qui est d'aider le Gouvernement national de transition du Libéria à appliquer l'Accord de paix global et l'Accord de cessez-le-feu, de faciliter la fourniture de l'aide humanitaire et de maintenir la paix et la sécurité au Libéria.

5. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principes produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (cessez-le-feu, droits humanitaires et droits de l'homme, réforme de la sécurité, processus de paix et appui).

6. Le présent rapport met en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : cessez-le-feu

Réalisation escomptée 1.1 : consolidation et renforcement de la paix et de la sécurité au Libéria		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Mise en place de la Commission mixte de suivi	La Commission a été créée et s'est réunie régulièrement, d'abord toutes les semaines, puis tous les mois	
Liberté de mouvement accrue pour la population dans l'ensemble du pays	Rétablissement de la liberté de mouvement dans l'ensemble du pays, élimination des points de contrôle illicites	
Aucune violation grave de l'Accord de cessez-le-feu	Après le déploiement des militaires de la MINUL dans tous les comtés, les violations enregistrées ont été mineures	
Il n'y a plus d'armes non autorisées à Monrovia et dans les zones avoisinantes	Le processus de démobilisation et de désarmement continue à Monrovia et dans les autres secteurs, et devrait être achevé au 31 décembre 2004	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
2 096 640 jours de patrouilles militaires effectuées pour observer et surveiller la mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu (40 patrouilles militaires, 48 patrouilles par secteur, 4 secteurs, 273 jours)	839 589	Nombre effectif de patrouilles inférieur au nombre prévu, le déploiement des troupes dans les secteurs ayant été retardé, et les militaires ayant accompli d'autres tâches opérationnelles, telles que la protection d'installations vitales et le maintien de l'ordre à Monrovia et aux alentours (40 patrouilles militaires, 19 à 20 patrouilles par secteur, 4 secteurs, 273 jours)
524 160 jours de patrouilles militaires des points de contrôle/postes d'observation effectuées pour observer et superviser le désengagement et le cantonnement des forces militaires des parties à l'Accord de paix global (10 militaires par point de contrôle/poste d'observation, 48 points de contrôle/poste d'observation par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)	650 287	Nombre effectif supérieur au nombre prévu, car il a fallu au début mettre en place plus de points de contrôle, pour garantir le respect du processus de paix (10 militaires par point de contrôle/poste d'observation, 59 à 60 points de contrôle/poste d'observation par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)
218 400 jours de patrouilles militaires effectuées pour superviser le désengagement et le cantonnement des forces militaires des parties à l'Accord de paix global (10 militaires par	73 840	Nombre effectif inférieur, le programme de démobilisation, réhabilitation et réinsertion ayant été retardé par l'achèvement tardif des cantonnements dû à des problèmes

patrouille, 20 patrouilles par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)		logistiques, et par la nécessité de soumettre les ex-combattants à un programme de sensibilisation. Il n'y a eu que 4 ou 5 cantonnements ouverts ensemble sur la période, au lieu des 10 prévus, du fait des ressources limitées dont disposaient les organisations non gouvernementales chargées de l'exécution (10 militaires par patrouille, 6 à 7 patrouilles par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)
5 000 heures de patrouilles aériennes effectuées pour enquêter sur les violations du cessez-le-feu le long des frontières libériennes (50 heures par mois d'hélicoptères MI 24, à raison de 8 hélicoptères pendant 7 mois, et 55 heures par mois d'hélicoptères MI 8 (MT), à raison de 8 hélicoptères pendant 5 mois)	1 883	Nombre effectif inférieur au nombre prévu, du fait qu'on a déployé moins d'hélicoptères et avec des retards (17,4 heures par mois en moyenne pour 6 hélicoptères MI 24 pendant 6 mois, et 8 hélicoptères MI 8 (MT) pendant 9 mois)
109 200 jours de patrouilles militaires pour enquêter sur les violations du cessez-le-feu le long des frontières du Libéria (5 observateurs militaires par patrouille, 20 patrouilles par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)	4 515	Nombre effectif inférieur au nombre prévu, le déploiement des troupes dans les secteurs ayant connu des retards, et les observateurs militaires n'ayant pu être déployés. En outre, ces derniers ont prêté leur concours dans les installations de démobilisation, réhabilitation et réintégration (4 à 5 observateurs militaires par patrouille, 1 patrouille par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)
218 400 jours de militaires pour assurer la sécurité des principales installations dans certains ports, aérodromes et autres infrastructures essentielles dans les principales villes et localités (20 militaires par installation clef, 10 installations par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)	274 847	Nombre supérieur au nombre prévu, du fait de la nécessité de déployer des troupes supplémentaires dans des installations vitales, pour cause d'instabilité dans le pays, surtout à Monrovia localités (25 à 26 militaires par installation clef, 10 installations par secteur, 4 secteurs pendant 273 jours)
Maintien en permanence d'une liaison hebdomadaire avec le quartier général sur le terrain des parties à l'Accord de paix global	Oui	

Appui aux travaux de la Commission mixte de suivi, notamment en ce qui concerne les fonctions de secrétariat	Oui	La MINUL a fourni 3 ordinateurs, une salle de conférence, 150 dollars par mois pour le téléphone (50 dollars à chaque faction), 3 téléphones de liaison par satellite (un par faction) et la rédaction des minutes des réunions
Conseils à la Commission mixte de suivi au sujet de ses responsabilités en vertu de l'Accord de paix global et de l'Accord de cessez-le-feu, y compris l'élaboration de directives opérationnelles	Oui	
Protection des civils contre la menace imminente de violence physique	Oui	262 jours de militaires permettant d'assurer la sécurité lors de protestations et de réaliser des opérations de secours

Réalisation escomptée 1.2 : réalisation de progrès en ce qui concerne la réinsertion des ex-combattants dans la société civile libérienne, notamment en répondant aux besoins spéciaux des enfants soldats et des femmes, ainsi que le rapatriement, selon que de besoin, des ex-combattants non libériens

Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Constitution par le Gouvernement national de transition du Libéria de la Commission nationale de désarmement, démobilisation, réhabilitation et réinsertion	La Commission nationale de désarmement, démobilisation, réhabilitation et réinsertion a fonctionné intégrée à la Commission mixte de suivi, en coopération avec la MINUL et le Programme des Nations Unies pour le développement, son Bureau central servant pour les conseils d'aiguillage de réhabilitation et de réinsertion, son personnel étant déployé dans 15 comtés	
Reddition de leurs armes par les combattants	4 163 combattants enfants et 45 142 combattants adultes ont livré au total 17 557 armes et 4 597 464 unités de munitions de différentes catégories; il reste selon les estimations 45 000 ex-combattants à désarmer et à démobiliser	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a apporté son concours, en coopération avec la Commission mixte de suivi, les institutions financières internationales pertinentes, les organisations internationales de développement et les donateurs, pour l'élaboration d'un plan d'action concernant la mise en œuvre générale	Oui	Mise au point avec les principaux partenaires d'exécution, le Plan d'opérations conjoint, sur lequel se guide la reprise du processus de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion au Libéria, a été approuvé par la Commission nationale de désarmement,

d'un programme de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement de toutes les parties armées		de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion
Sécurité assurée dans les zones de cantonnement sur tout le territoire libérien	Oui	54 600 jours de militaires (40 militaires environ par zone de cantonnement, 5 zones de cantonnement, pendant 273 jours)
Désarmement et démobilisation volontaires de tous les enfants soldats, en particulier les filles, et destruction de leurs armes et munitions	4 163	3 265 garçons et 898 filles ont été désarmés et préparés à la démobilisation, et la plupart de leurs armes (568) et munitions ont été détruites ; 3 257 de ces enfants ont été rendus à leurs parents ou tuteurs
Désarmement et démobilisation volontaires des combattants adultes et destruction de leurs armes et munitions	43 916	36 266 hommes et 7 650 femmes ont été désarmés et préparés à la démobilisation dans les zones de cantonnement, et la plupart de leurs armes (15 237) et munitions ont été détruites
Organisation d'ateliers sur tout le territoire libérien afin d'engager la société civile dans le processus de désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement	15	Ateliers De plus, la Mission a communiqué à une organisation non gouvernementale locale des indications sur la manière d'informer sans sexisme sur le programme
Élaboration et réalisation dans l'ensemble du pays d'un programme d'information multimédias à l'appui du processus de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de rapatriement faisant appel aux moyens suivants : télévision, radio, journaux nationaux, bulletins d'information et brochures	Oui	Programme de sensibilisation dans l'ensemble du pays, réalisé dans 16 à 20 sites, avec 400 à 800 participants à chacun des voyages réalisés Depuis que le programme de désarmement, de démobilisation, de réhabilitation et de réinsertion a repris à la mi-avril, la radio de la MINUL a fait tous les jours le point du programme et diffusé des émissions détaillées sur ses progrès, indiquant comment et où les ex-combattants pouvaient en bénéficier. La Mission a fait diffuser de une à cinq fois par mois des émissions analogues sur d'autres stations de radio et de télévision, faisant appel également aux journaux et aux organismes locaux

		La Ministre de la parité et du développement a été interviewée à la radio de la MINUL, et a pu s'adresser aux ex-combattantes
Opérations communes de maintien de la paix réalisées dans la région au titre du processus de désarmement, de démobilisation, de réinsertion et de rapatriement	Oui	Constitution d'un partenariat régional comprenant les Représentants spéciaux du Secrétaire général et les commandants des forces de la MINUL, de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, et de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, et création de bureaux de liaison militaires

Composante 2 : droits humanitaires et droits de l'homme

Réalisation escomptée 2.1 : amélioration de la situation humanitaire au Libéria	
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Les parties libériennes ont signé un accord ayant pour objet de donner aux agents des organismes humanitaires un accès libre et sans entrave aux populations en ce qui concerne la distribution d'une aide humanitaire et d'une assistance au Libéria	L'accès libre et sans entrave aux populations a été effectivement garanti aux termes de l'Accord de cessez-le-feu et d'arrêt des hostilités d'Accra, signé le 17 juin 2003
Les organismes humanitaires ont obtenu un plus large accès aux populations dans le besoin	Depuis octobre 2003, 10 des 15 comtés sont passés en phase de sécurité IV (au lieu de la phase V, plus stricte), le personnel des organismes humanitaires pouvant ainsi se déplacer sans escorte militaire
Rapatriement sûr et durable de 50 000 réfugiés de Sierra Leone et de Côte d'Ivoire vivant au Libéria	Plus de 13 000 réfugiés ont été rapatriés vers la Sierra Leone, 4 000, selon les estimations, restaient au Libéria. Il n'y a pas eu de rapatriement organisé ou spontané des 20 000 réfugiés de Côte d'Ivoire vivant au Libéria
Réduction du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Libéria	Des quelque 350 000 personnes déplacées vivant au Libéria, on estime que 50 000 peut-être sont rentrées spontanément chez elles. Il n'y a pas eu jusqu'à présent de retour organisé des personnes déplacées, les comtés n'ayant pas été officiellement déclarés sûrs
Retour de 300 000 réfugiés libériens	Environ 80 000 réfugiés sont déjà rentrés spontanément des pays avoisinants. Les retours organisés ont commencé le 1er octobre 2004

	Des accords tripartites visant le retour des réfugiés ont été signés le 27 septembre 2004 entre le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le Gouvernement national de transition du Libéria et les différents pays d'asile (Sierra Leone, Guinée et Côte d'Ivoire)	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a escorté les convois humanitaires quotidiens et assuré la sécurité des points de distribution d'aide humanitaire	Non	Les escortes n'ont pas été nécessaires, les convois fonctionnant dans un climat sûr
La Mission a coordonné les efforts humanitaires internationaux au Libéria	Oui	La Mission a assuré la présidence des réunions d'information hebdomadaires dans le cadre du Forum de coordination de l'aide humanitaire Sept réunions hebdomadaires de coordination générales et sectorielles ont été organisées à Monrovia, et des réunions ont régulièrement eu lieu sur 6 autres sites
La Mission a administré les projets à impact rapide	99	39 des projets réalisés visaient des domaines comme l'éducation, la santé et l'assainissement publics
La Mission a organisé des ateliers trimestriels de cinq jours dans trois secteurs afin de favoriser l'amélioration de la situation humanitaire	Non	Un atelier a été organisé à Monrovia avec des membres de la MINUL et du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies. Aucun n'a eu lieu dans les trois secteurs, l'intégration du Bureau à la MINUL ayant été retardée pour des raisons administratives
La Mission a effectué à l'échelle du pays une évaluation d'impact environnemental (déboisement, extraction minière, faune sauvage) de concert avec le Gouvernement national de transition, de manière à déterminer les mesures à prendre pour rétablir une gestion rationnelle des ressources naturelles	Non	L'évaluation d'impact a été retardée, les deux conseillers pour l'environnement et les ressources naturelles n'ayant rejoint la Mission qu'en juin 2004. L'étude a démarré au deuxième semestre de 2004, et devrait être achevée au 30 juin 2005
La Mission a aidé le Gouvernement de transition à rétablir une gestion rationnelle des ressources naturelles	Oui	L'Office des forêts et l'Agence de protection de l'environnement ont bénéficié de conseils

Réalisation escomptée 2.2 : réalisation de progrès en ce qui concerne la promotion et la protection des droits de l'homme, des libertés fondamentales et de la réconciliation nationale au Libéria		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Le Gouvernement national de transition ratifie le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Statut de la Cour pénale internationale	Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Statut de la Cour pénale internationale ont été ratifiés le 8 octobre 2003. Les instruments de ratification de ces traités n'ont toutefois été déposés qu'en septembre 2004	
Réduction du nombre et de la gravité des violations des droits de l'homme dont il est fait état	La mise en place d'une base de données statistiques se poursuit et sera achevée au 31 janvier 2005	
Les violations présumées des droits de l'homme font l'objet d'une enquête par les autorités nationales	La Section des droits de l'homme et de la protection de la MINUL communique toutes les informations dont elle dispose sur des violations des droits de l'homme au Ministère de la justice et à la Police nationale libérienne. Il n'y a actuellement que 25 à 30 % de ces affaires qui font l'objet d'investigations des autorités. La cible est d'arriver à 100 %	
La Commission nationale indépendante des droits de l'homme est créée	La Commission a été créée, et ses membres nommés	
Les auteurs de violations des droits de l'homme et d'abus s'y rapportant sont traduits en justice	Les tribunaux libériens n'ont imposé que quatre peines de prison. À l'heure actuelle, 99 % des personnes se trouvant dans les prisons et les cellules des postes de police n'ont été ni traduites en justice ni reconnues coupables. L'objectif est de faire en sorte que 50 % au moins des affaires fassent l'objet de procédures régulières avant décembre 2005	
La Commission Vérité et réconciliation est constituée	Le projet de loi d'habilitation est achevé et a été présenté pour décision au Gouvernement national de transition	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a organisé un atelier national et trois ateliers préparatoires de secteur concernant la création de la Commission indépendante nationale des droits de l'homme	Non	La Commission nationale indépendante des droits de l'homme avait déjà été créée L'objectif est de faire rédiger par la MINUL un projet de loi sur la Commission nationale indépendante des droits de l'homme, de le faire approuver par toutes les parties

		prenantes libériennes, et de le faire promulguer par l'Assemblée législative nationale de transition
La Mission a élaboré un programme visant à la création de la Commission indépendante des droits de l'homme, et a notamment formulé des recommandations concernant la législation	Non	La Commission nationale indépendante des droits de l'homme avait déjà été créée Un rapport sur l'assistance technique à la Commission nationale indépendante des droits de l'homme pour la révision du projet de loi portant création de la Commission a été rédigé, on a procédé à un échange de lettres avec le Ministère de la justice sur le processus de révision, rédigé des rapports sur les consultations avec les associations de la société civile, et échangé des lettres avec le Groupe des institutions nationales de droits de l'homme du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
La Mission a organisé un séminaire national et trois séminaires préparatoires de secteur concernant la création d'une Commission Vérité et réconciliation	11	Les consultations ont été plus nombreuses que prévu, les partenaires de la société civile ayant demandé de renforcer la participation communautaire
La Mission a élaboré un programme visant à la création de la Commission Vérité et réconciliation, et a notamment formulé des recommandations concernant la législation	Oui	
La Mission a organisé 15 ateliers de comté, quatre ateliers de secteur et deux ateliers nationaux, en vue de faciliter l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action en matière de droits de l'homme au niveau national	2	Des ateliers ont été organisés pour les entités de la société civile et les services gouvernementaux. Le nombre a été inférieur au nombre prévu du fait de retards dans la création des bureaux de comté de la Mission La formulation d'un plan stratégique biennal a été menée à bien On est en train d'élaborer le projet du plan national d'action, et les consultations avec le Gouvernement national de transition et les entités de la société civile ont démarré

La Mission a supervisé les droits de l'homme dans 15 comtés du Libéria	10	La Mission a régulièrement effectué des visites de contrôle dans les zones où la situation de la sécurité ne permettait pas encore de prendre des dispositions pour une résidence continue Le contrôle avec résidence continue est en place dans tous les secteurs depuis le milieu de septembre 2004
La Mission a créé des sociétés des droits de l'homme dans au moins un établissement scolaire du secondaire ou du tertiaire dans chacun des 15 comtés	Non	La mise en place tardive des bureaux de comté de la Mission en est la cause. Ce devrait être chose faite en janvier 2005
La Commission a créé un centre d'information et de recherche sur les droits de l'homme doté de 10 antennes de recherche à Monrovia	Non	Le centre reste à créer; mais on met en commun en permanence des documents de référence sur les droits de l'homme. On a demandé de la documentation à trois facultés de droit, au Haut Commissariat aux droits de l'homme, et à l'American Bar Association. Des consultations sont en cours avec la faculté de droit de l'Université nationale du Libéria et le barreau libérien pour déterminer où loger le centre prévu
La Mission a effectué 30 missions d'évaluation des droits de l'homme dans tout le Libéria, l'accent étant mis sur les abus et les violations dirigés contre des enfants et des femmes	Non	Les retards de recrutement du personnel de la Mission en sont la cause 10 investigations ont été menées sur des affaires spécifiques de droits de l'homme
La Mission a organisé 23 ateliers de sensibilisation aux droits de l'homme à l'intention des acteurs humanitaires, des organisations non gouvernementales nationales et de la société civile, en particulier s'agissant des groupes vulnérables, y compris les enfants et les femmes	8	4 pour la Police nationale du Libéria, 2 pour des responsables de l'administration pénitentiaire, et 2 pour des groupes de la société civile. Le nombre effectif est inférieur au nombre prévu, le recrutement du conseiller pour la formation aux droits de l'homme ayant été tardive
La Mission a organisé cinq ateliers sur l'établissement de rapports concernant les traités à l'intention des fonctionnaires ministériels qui sont directement responsables de	Non	La cause en a été le recrutement tardif du personnel de la Mission. Prévus pour février 2005

l'établissement des rapports destinés aux organes de surveillance de l'application des traités		
La Mission a organisé trois ateliers à l'intention de représentants du Gouvernement visant à susciter une sensibilisation au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et au Statut de la Cour pénale internationale en vue d'encourager la ratification de ces instruments	Non	La cause en a été le recrutement tardif du personnel de la Mission
La Mission a effectué 10 missions spéciales d'enquête et a élaboré des rapports sur les violations flagrantes des droits de l'homme	Non	La cause en a été le recrutement tardif du personnel de la Mission Une quinzaine d'enquêtes ont été menées sur la situation des cellules des postes de police et des cellules de détention Une base de données sur les violations antérieures des droits de l'homme a été constituée, les enquêtes pourront se fonder à l'avenir sur ces informations
La Mission a effectué 30 missions d'enquête et a élaboré des rapports, y compris des analyses de laboratoire, au sujet des violations flagrantes des droits de l'homme, l'accent étant mis tout particulièrement sur les massacres de civils et l'existence de charniers	Non	On continue à dresser des cartes des sites de charniers
La Commission a effectué des enquêtes sur 3 000 cas d'abus et de violation des droits de l'homme dans tout le Libéria et les a documentés	232	Affaires ayant fait l'objet d'enquêtes On constitue une base de données sur les violations des droits de l'homme et l'évolution de la situation; les statistiques des affaires ayant fait l'objet d'une enquête et d'une documentation probante ne sont pas encore complètes
La Commission a aidé 50 victimes d'abus et de violations graves des droits de l'homme à obtenir réparation par l'entremise du système judiciaire national	25	Nombre effectif inférieur au nombre prévu faute d'un système judiciaire en état de fonctionner

La Mission a appuyé 15 organisations non gouvernementales s'occupant des droits de l'homme en vue de la mise en place d'une capacité nationale de surveillance et de protection des droits de l'homme	Non	La cause en a été le recrutement tardif du personnel de la Mission. Activité démarrée en novembre 2004 Des représentants de 49 organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme ont été formés pour ce qui concerne la Commission Vérité et réconciliation et le plan national d'action, ainsi que la participation aux contrôles
La Mission a tenu des réunions de coordination hebdomadaires avec la communauté humanitaire et les acteurs humanitaires en vue de traiter les problèmes de protection	Oui	La Mission a tenu des réunions avec le Comité international de la Croix-Rouge, des organisations non gouvernementales, des fonds, programmes et institutions des Nations Unies, et d'autres groupes, et a organisé aussi des consultations informelles

Composante 3 : réforme de la sécurité

Réalisation escomptée 3.1 : renforcement de l'ordre public et création d'un service national de police viable au Libéria	
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Le Gouvernement national de transition du Libéria a établi un comité technique chargé de définir la composition, le mode de sélection et les modalités de l'enquête préalable pour les membres de la police libérienne	Le Comité de mise en œuvre de l'état de droit a été créé en avril 2004
Le Gouvernement national de transition du Libéria a approuvé le plan de restructuration et de réorganisation de la police civile libérienne	Le plan de restructuration et de réorganisation de la Police nationale libérienne est en cours d'élaboration; l'enregistrement et le contrôle des services de sécurité sera achevé au début de 2005; la démobilisation du Service spécial de sécurité est en cours; le recrutement est achevé, la formation a démarré le 12 juillet 2004, et 1 900 nouveaux membres des forces de police seront prêts pour les élections d'octobre 2005 La phase de développement institutionnel est entamée et doit être achevée en décembre 2004
Diminution du nombre de cas de troubles civils dans les principales villes et localités	On n'a pas de chiffres pour la période précédente qui permettraient les comparaisons, du fait que c'était une situation de guerre civile, échappant à l'état de droit

Ouverture de l'Académie de police libérienne aux fins de formation	L'Académie a ouvert ses portes. Le programme de formation a débuté en juillet 2004	
La Police nationale libérienne a supprimé le port des armes de fort calibre	L'objectif a été atteint	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a procédé à des analyses de la Police nationale libérienne afin d'en déterminer la capacité et les besoins	Non	Seront achevées en juillet 2004
La Mission a effectué 7 680 patrouilles quotidiennes dans tout le Libéria (2 policiers civils par patrouille, 4 patrouilles par secteur, 4 secteurs pendant 240 jours)	11 730	Nombre effectif supérieur au nombre prévu, la police civile ayant été déployée avec la Police nationale libérienne dans 26 zones à Monrovia et 12 zones extérieures, selon les besoins et la situation sur place
La Mission a supervisé, appuyé et conseillé la Police nationale libérienne dans 66 postes auxiliaires au sujet des opérations de police, des enquêtes, des patrouilles et des services de police communautaires	Oui	La police civile a été déployée dans 26 zones à Monrovia, 12 zones extérieures, au groupe de la réforme et de la restructuration du siège de la Police nationale libérienne, à l'Académie de police et dans d'autres services
La Mission a aidé la Police nationale libérienne à élaborer des politiques concernant les contrôles de sécurité, la sélection, l'enregistrement, la certification et l'autorisation	Oui	La Mission a mis au point des stratégies propres à accélérer les contrôles de sécurité, la sélection, l'enregistrement et la certification Une base de données a été constituée pour appuyer la réforme et la restructuration, et utilisée pour les plans de recrutement et de démobilisation
La Mission a élaboré un programme de formation de la Police nationale libérienne	Oui	On a défini un dispositif de suivi des recrues en formation, et élaboré des modules de formation sur le terrain, des procédures d'évaluation, des manuels, des directives et des circulaires de desiderata On a défini un cursus de formation pour les recrues, ainsi que pour divers cours thématiques, notamment pour les cadres supérieurs

		Des ateliers de formation des formateurs ont été organisés 648 policiers de la Police nationale, dont 60 femmes, ont reçu une formation intérimaire; 10 officiers de la police civile ont été formés pour enseigner la sensibilisation antisexiste à l'Académie; 20 cadres de la Police nationale, dont 3 femmes, ont reçu une formation aux questions d'égalité entre hommes et femmes Un manuel de formation aux questions d'égalité entre hommes et femmes a été mis au point
La Mission a aidé à la reconstitution de l'Académie nationale de police	Oui	Le dortoir des élèves, le réfectoire et la salle de classe ont été rénovés Des tentes temporaires ont été mises en place
La Mission a organisé deux cours sur les pratiques de police démocratiques à l'intention de la Police nationale libérienne	5	Des cours d'orientation sur les pratiques de police démocratique ont été inclus dans la formation de 648 officiers de police
La Mission a organisé deux cours sur les droits de l'homme à l'intention de la Police nationale libérienne	5	Des cours sur les droits de l'homme ont été inclus dans le programme de l'Académie de police et dans les cours de formation intérimaire de 648 officiers de police
La Mission a organisé une campagne pour le recrutement de membres de la Police nationale libérienne, notamment sous forme d'émissions radiophoniques et de publications	Oui	5 116 formulaires de candidature de nouvelles recrues ont été distribuées, 1 661 formulaires ont été reçus, et 138 candidats ont réussi l'examen
La Mission a formé 500 membres de la Police nationale libérienne à la gestion des troubles civils	648	La gestion des troubles civils faisait partie de la formation intérimaire de 648 officiers de police
La Mission a fourni un appui complémentaire à la Police nationale libérienne pour l'aider à faire face aux problèmes de désordres civils et à assurer la protection des civils contre la menace imminente de violence physique dans les zones de déploiement	Oui	L'appui complémentaire a été inclus dans le produit précédent, visant les patrouilles quotidiennes dans l'ensemble du Libéria

La Mission a effectué les enquêtes de sécurité concernant les membres de la Police nationale libérienne afin d'évaluer leur compétence professionnelle et de déterminer s'ils avaient participé à des abus des droits de l'homme	1 375	Les enquêtes de sécurité sur le personnel de la Police nationale ont été réalisées, et 675 personnes ont été en conséquence disqualifiées pour différentes raisons, 336 cas étaient en attente d'un complément d'enquête sur l'origine et les antécédents des intéressés, et 346 personnes ont été jugées qualifiées De plus, 1 227 officiers des services spéciaux de sécurité ont été soumis au même type de contrôle
Réalisation escomptée 3.2 : création au Libéria d'institutions judiciaires et pénitentiaires viables		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Les nominations à des fonctions judiciaires sont effectuées en conformité avec l'Accord de paix global	Le Chief Justice et les juges de la Cour suprême ont été nommés, conformément à l'Accord de paix global Le Comité judiciaire spécial a été créé par le barreau national libérien pour soumettre à un contrôle de sécurité les candidats et les personnes nommés aux postes de juge des cours d'appel, des tribunaux spécialisés, les Magistrates et les juges de paix	
Le Gouvernement national de transition du Libéria a mis en place une capacité nationale de surveillance des prisons et de formation en la matière	N'a pas été fait, faute de ressources locales, humaines et financières. La nouvelle date de réalisation escomptée est juin 2006	
Le Gouvernement national de transition du Libéria ratifie toutes les conventions internationales précédemment signées avant le conflit	Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et le Statut de la Cour pénale internationale ont été ratifiés le 8 octobre 2003	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a aidé et conseillé les diverses composantes du système judiciaire national, y compris les bureaux des procureurs, les avocats de la défense, les tribunaux et le Ministère de la justice	Oui	Des avis ont été dispensés au bureau du procureur qui a bénéficié d'avis sur la conduite de l'accusation et de l'enquête dans 20 affaires qui avaient suscité beaucoup d'attention, au bureau du procureur et aux tribunaux sur le réexamen d'affaires concernant des détenus à long terme, au Ministère de la justice sur la réforme de la législation, et au Tribunal pour mineurs de Monrovia

		Des manuels de droit et des documents juridiques ont été fournis aux procureurs et aux tribunaux
La Mission a recruté et formé 20 gardiens de prison libériens pour la prison de Monrovia	50	Responsables intérimaires de l'administration pénitentiaire pour les prisons de Monrovia et de Kakata Le nombre de personnes formées a été supérieur au nombre prévu, du fait que des personnes originaires des différentes régions ont pu être formées, qu'un deuxième cours de formation pour des intérimaires a été offert, et qu'on a recruté des responsables intérimaires pour la prison centrale de Monrovia après un afflux de prisonniers
La Mission a conseillé les services pénitentiaires libériens en ce qui concerne la mise en place de procédures, de processus et de politiques	Oui	Un groupe de travail composé d'entités locales et internationales a été institué pour élaborer un dispositif réglementaire et des règles nationales
La Mission a conseillé la Cour suprême libérienne concernant la désignation de nouveaux juges	Oui	Le Chief Justice a été conseillé sur l'état et le progrès du processus d 'examen et de contrôle de sécurité, en vue de l'établissement par le Comité judiciaire spécial de listes restreintes de candidats intéressants aux postes judiciaires
La Mission a organisé des réunions hebdomadaires avec les acteurs nationaux et internationaux concernant les réformes du secteur judiciaire au Libéria	Oui	Réunions hebdomadaires avec le Chief Justice, les juges des cours d'appel et des tribunaux spécialisés, les Magistrates, le Court Administrator et d'autres hauts fonctionnaires judiciaires, le Ministre de la justice, le Solicitor General, les vice-ministres et d'autres membres du Ministère de la justice Des réunions ont eu lieu avec le Président par intérim du barreau national libérien, l'Association des femmes juristes libériennes et le doyen de la faculté de droit, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes internationales, dont des fonds, programmes et institutions des Nations Unies, l'Agency for International

		Development des États-Unis, et le Department for International Development du Royaume-Uni Il y a eu deux réunions par mois au moins avec le Sous-Comité judiciaire du Comité de la gouvernance et de l'état de droit (dont les membres comprennent les autorités judiciaires, le Ministère de la justice, le barreau et l'Association des femmes juristes libériennes, et la MINUL) Des réunions ont eu lieu avec le Comité de mise en œuvre de l'état de droit (dont les membres comprennent le Ministre de la justice et un représentant du Chief Justice)
La Mission a supervisé régulièrement les procès civils et pénaux dans tout le Libéria et a établi des rapports à ce sujet	Oui	Surveillance quotidienne des tribunaux pénaux A, B et C et du tribunal pour mineurs à Monrovia Surveillance hebdomadaire des procès ou affaires pénaux dans différents tribunaux, et de plusieurs procès pénaux au Magistrates Court de Monrovia
Réalisation escomptée 3.3 : réalisation de progrès concernant la restructuration de l'armée libérienne		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Démantèlement de toutes les forces irrégulières	Les progrès ont été exposés à propos de la réalisation escomptée 1.2	
Restructuration des forces de défense libériennes et déploiement de ces forces dans les principales villes et localités du Libéria	La restructuration des forces de défense libériennes a commencé en décembre 2004, le financement du principal partenaire ayant été tardif. Elle devrait prendre deux à trois ans	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a aidé le Gouvernement national de transition du Libéria à la création d'une nouvelle armée libérienne restructurée en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les organisations internationales et les États intéressés	Oui	Un « Livre bleu » a été mis au point, définissant la politique de défense, les objectifs de mission pour la nouvelle armée, et un plan de restructuration. Il a été communiqué pour approbation au Président du Gouvernement national de transition et au principal partenaire, et sera adopté en novembre 2004

Composante 4 : processus de paix

Réalisation escomptés 4.1 : rétablissement de l'autorité nationale dans tout le Libéria		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Le Gouvernement national de transition du Libéria a été inauguré le 14 octobre 2003	Tous les ministres du Gouvernement national de transition ont repris leur poste, et le Gouvernement fonctionne Il y a eu huit réunions du Cabinet	
Un dialogue continu a été instauré entre le Gouvernement de transition du Libéria, les forces politiques, la société civile et les dirigeants traditionnels en vue d'élargir le consensus sur la réalisation de la stabilité politique et de la réconciliation nationale	L'Assemblée nationale législative de transition a tenu 68 réunions plénières Le Gouvernement national de transition a tenu six réunions de consultation avec les partis politiques et les groupes de la société civile, portant sur divers aspects du processus de paix Les 21 personnes nommées à des postes de ministre, les 70 personnes nommées à des postes de ministre adjoint et les 52 personnes nommées à des postes de vice-ministre au Gouvernement national de transition ont toutes été confirmées par l'Assemblée nationale législative de transition	
Le Gouvernement national de transition du Libéria a élargi et consolidé l'autorité des pouvoirs publics dans tout le pays grâce à la mise en place de structures d'administration locale fonctionnelles	5 des 15 comtés ont été déclarés par le Gouvernement national de transition « sûrs » pour le retour des responsables gouvernementaux Les agents des douanes et de l'immigration ont rétabli les contrôles à cinq postes frontière Les directeurs de comté (superintendents) sont revenus dans huit comtés pour y reprendre leur poste	
Le Gouvernement de transition du Libéria a présenté un plan de reconstruction en vue d'obtenir l'assistance des donateurs pour la réalisation de la stabilité à long terme au Libéria et l'amélioration du bien-être de la population	La conférence des donateurs a eu lieu Des contributions de 520 millions de dollars ont été annoncées par les donateurs pour la reconstruction	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a aidé le Gouvernement de transition, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, à restaurer l'autorité nationale dans tout le pays	Oui	La Mission a aidé à constituer une équipe spéciale chargée d'encadrer et de guider les activités pour restaurer l'autorité gouvernementale dans tout le pays

La Mission a aidé le Gouvernement de transition, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, à élaborer une stratégie visant à consolider les institutions gouvernementales	Oui	Une équipe spéciale a été constituée pour restaurer l'autorité de l'État, comprenant le Ministre de l'intérieur et ses quatre vice-ministres, le Président du Comité de la paix de l'Assemblée nationale législative de transition, et le Conseiller pour les affaires intérieures et les affaires civiles auprès du Président du Gouvernement national de transition du Libéria ; l'équipe s'est réunie 12 fois
La Mission a fait fonction de médiateur et a tenu des consultations avec tous les partis politiques et les membres de la société civile en vue de réaliser un consensus sur les questions devant permettre au processus de paix d'aller de l'avant	60	Des réunions ont eu lieu avec tous les partis politiques La Mission a facilité une conférence du Mouvement de la société civile
La Mission a engagé les chefs d'État de la CEDEAO et les institutions de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest à consolider le processus de paix au Libéria	Oui	La Mission s'est régulièrement entretenue à Monrovia de ses activités avec les ambassadeurs des pays de la CEDEAO et le représentant de l'Union africaine La Mission s'est régulièrement entretenue avec les représentants de la CEDEAO lors des réunions du Groupe de contact international sur le Libéria qui ont eu lieu à Monrovia, Londres et Washington Le Groupe de contact international sur le Libéria s'est réuni toutes les semaines à Monrovia, au niveau des ambassadeurs, avec le Gouvernement national de transition du Libéria Le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général s'est rendu à Abuja pour y rencontrer le Ministre des affaires étrangères du Nigéria
La Mission a créé la Commission mixte de suivi et le mécanisme de coordination de haut niveau ONU-CEDEAO et a tenu des réunions de coordination avec la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, la Mission des Nations Unies en Côte d'Ivoire et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest	4 3	Réunions de la Commission mixte de suivi Réunions des Représentants spéciaux du Secrétaire général, de la MINUL, de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone, et de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire

		Une réunion avec le secrétariat de la CEDEAO et une réunion avec le Ministre des affaires étrangères du Nigéria Le Groupe de contact s'est réuni régulièrement à Monrovia
La Mission a conçu et réalisé à l'échelle du pays un programme multimédias d'information et de plaidoyer à l'appui des efforts déployés par le Gouvernement national du Libéria pour réaliser la réconciliation nationale, notamment grâce à l'achat de temps d'antenne aérienne et radiophonique et de pages dans les journaux nationaux, à la maintenance d'un site sur le Web, à la production d'affiches, de bulletins et de brochures et à la fourniture de logiciels informatiques	Oui	La radio émet 24 heures par jour, sept jours par semaine, diffusant les nouvelles et des émissions d'information sur le processus de paix Campagnes d'enregistrement des électeurs, de sensibilisation à la sécurité publique, et d'information sur l'aide humanitaire Des programmes ont été fournis à 12 stations de radio locales dans 10 comtés, et à 3 stations de télévision Des programmes vidéo ont été fournis à des clubs vidéo, pour qu'ils les fassent visionner entre les films La Mission a fait appel pour faire expliquer les problèmes de la paix et de la réconciliation à des communicateurs traditionnels, qui ont notamment eu recours pour cela à des saynètes, des chansons et des danses Publicité dans les journaux et tracts
La Mission a doté la MINUL d'installations de radiodiffusion	Oui	L'émetteur radio est installé, et dessert 45 % de la population du Libéria
La Mission a formé des journalistes locaux	250	Cinq stages ou ateliers de formation ont été consacrés à la production, à la rédaction, à la radio et télédiffusion, et à l'informatique
La Mission a établi des rapports trimestriels du Secrétaire général et des mises à jour mensuelles à l'intention du Conseil de sécurité ainsi que d'autres rapports spéciaux, selon les besoins	7	Dont 4 rapports au Conseil de sécurité et 3 rapports d'activité sur l'état de droit La Mission a apporté son concours pour le rapport du Secrétaire général sur les problèmes transfrontaliers, et pour le rapport du Secrétaire général sur la coopération entre missions

Réalisation escomptée 4.2 : Réalisation de progrès en ce qui concerne l'organisation d'élections libres, équitables et crédibles au Libéria en 2005		
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*	
Le Gouvernement national de transition du Libéria a mis en place des mécanismes visant à assurer l'organisation d'élections libres, équitables et crédibles	La législation relative à la réforme électorale devrait être définitivement au point à la fin de décembre 2004, une fois achevées les consultations avec les différentes parties prenantes	
La Commission électorale a été restructurée	Une nouvelle commission de sept membres a été nommée La restructuration de l'antenne technique est achevée La restructuration de la Division administrative doit être achevée en octobre 2004	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a aidé le Gouvernement de transition, de concert avec la CEDEAO et d'autres partenaires internationaux, dans la préparation des élections nationales et dans la mise en place d'un plan d'action pour les élections	Oui	Avis sur les dispositions électorales de l'Accord de paix global Un exposé et un atelier de renforcement des capacités consacrés aux systèmes électoraux et aux organes chargés d'organiser et de gérer les scrutins
La Mission a effectué une évaluation électorale technique	Oui	

Composante 5 : appui

Réalisation escomptée 5.1 : fourniture à la Mission d'un appui logistique et administratif efficace et opérationnel	
Indicateurs de succès prévus	*Indicateurs de succès effectifs*
Postes destinés au personnel national pourvus à 70 %	Les postes n'ont été pourvus à 59 % qu'en juin 2004, le déploiement dans les secteurs ayant connu des retards, et les locaux utilisables pour des bureaux faisant défaut
Application intégrale des directives de politique générale dans les sept jours suivant les avis donnés par le Siège de l'ONU	Les directives de politique générale ont été appliquées à 100 % dans les 10 jours suivant les avis provenant du Siège
Demandes d'approvisionnement satisfaites à 90 % dans un délai de sept jours	Les demandes n'ont été satisfaites qu'à 85 % dans les sept jours. Certaines demandes n'ont pu être satisfaites que dans des délais plus longs, du fait de longs délais de livraison par les fournisseurs

Investigation intégrale des incidents mettant en cause la sécurité aérienne et établissement de rapports à leur sujet dans un délai de deux jours	La Mission a atteint cet objectif	
Taux de mise à disposition des véhicules représentant 90 % du parc de véhicules	94 %	
Mise à disposition de services informatiques/transmissions à raison de 90 %	En moyenne, services assurés à 91 %. La durée moyenne d'indisponibilité a été de 65 heures par mois	
Passation de contrats portant sur les produits de première nécessité dans les 90 jours suivant la date du mandat	18 contrats ont été conclus dans les 90 jours	
Constitution de tous les quartiers généraux de secteur et des installations médicales des niveaux 2 et 3 dans les 150 jours suivant la date du mandat	Les 4 quartiers généraux de secteur ont été mis en place dans les 150 jours, de même que 2 dispensaires de niveau 2 dans les secteurs 2 et 3, et un établissement médical de niveau 3 dans le secteur 1. Le dispensaire de niveau 2 n'a été mis en place dans le secteur 4 qu'en mai 2004, le déploiement des militaires ayant connu des retards	
Produits prévus	*Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre*	*Observations*
La Mission a protégé le personnel, les infrastructures, les installations et le matériel des Nations Unies	Oui	Sécurité physique de six implantations de la MINUL à Monrovia et de sept ailleurs Protection des personnalités de marque
Jusqu'à 1 661 contrats civils ont été administrés (607 fonctionnaires internationaux, 38 fonctionnaires recrutés sur le plan national, 730 agents nationaux et 286 Volontaires des Nations Unies)	411	Au total, la moyenne a été de 185 agents internationaux, 164 agents recrutés sur le plan national, et 62 Volontaires des Nations Unies
La Mission a formé 500 fonctionnaires internationaux/civils libériens dans les domaines de l'administration générale, de la logistique, des transmissions, de l'informatique, des transports, des transports aériens, de la sécurité, des finances, des achats et des travaux de génie	Non	Il n'y a pas eu de cours de formation pour les agents recrutés sur le plan national, le Groupe de formation du personnel civil n'ayant pas été mis en place Des stages d'initiation ont été organisés toutes les semaines pour le personnel international

La Mission a formé 700 agents locaux à l'utilisation des règles, des procédures, du matériel et des systèmes des Nations Unies	Non	Il n'y a pas eu de cours de formation pour les agents recrutés sur le plan national, le Groupe de formation du personnel civil n'ayant pas été mis en place Formation en cours d'emploi selon les besoins
La Mission a assuré la mise en place, la rotation et le rapatriement de 15 000 militaires, dont 145 officiers d'état-major et 215 observateurs militaires et jusqu'à 1 115 policiers civils, y compris les membres des unités de police constituées	8 488	En moyenne, 8 059 militaires, dont 80 officiers d'état-major, 93 observateurs militaires, 192 membres de la police civile et 144 membres d'unités de police constituées
La Mission a vérifié et supervisé 14 640 militaires et leur équipement	Oui	43 inspections à l'arrivée, 5 inspections périodiques, 6 inspections de rapatriement; 29 rapports de vérification ont été soumis
La Mission a approvisionné en rations et en eau potable (dans tous les emplacements) 14 640 militaires	Oui	En moyenne 7 979 membres des contingents et 144 agents des unités de police constituées par mois ont été approvisionnés en rations et en eau potable
La Mission a déchargé, inspecté, réceptionné, entreposé et distribué du matériel et des fournitures	Oui	17 336 biens durables ont été réceptionnés et inspectés
La Mission a établi les cartes relevant du système d'information géographique	1 886	Les cartes sont établies
La Mission a mis en place à Freetown (Sierre Leone) un bureau de liaison et d'achat et en a assuré le fonctionnement	Non	L'ampleur de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone ayant été réduite, des bureaux ont été mis en place à Accra (Ghana) et Abidjan (Côte d'Ivoire) pour les fonctions de contrôle des mouvements et de liaison
La Mission a mis en place un bureau de liaison régional chargé d'assurer la liaison avec le Groupe d'observateurs militaires de la CEDEAO (ECOMOG) à Abuja (Nigéria)	Non	Le transfert d'autorité des forces dirigées par la CEDEAO à la MINUL a porté à décider que la fonction de liaison pouvait être réalisée par le biais de réunions périodiques dans la région et le bureau libérien de la CEDEAO à Monrovia

La Mission a installé des locaux pour la Mission à Monrovia, dans 4 secteurs et dans 15 comtés et elle en a assuré le fonctionnement	Non	La Mission s'est installé des locaux (dont elle a assuré le fonctionnement) à Monrovia, dans 4 secteurs, et dans 8 seulement des 15 comtés, le déploiement des troupes dans les secteurs ayant connu des retards
La Mission a approvisionné en électricité tous les locaux et toutes les installations des Nations Unies	Oui	263 groupes électrogènes ont été installés et entretenus
La Mission a rénové trois aérodromes dans tout le Libéria et en a assuré l'entretien	6	
La Mission a assuré l'entretien et le fonctionnement de 1 014 véhicules appartenant à l'ONU dotés de matériel radio haute fréquence et à très haute fréquence dans tous les emplacements	1 142	Dont 142 véhicules équipés de radios haute fréquence, la majorité des véhicules étant équipés de radios très haute fréquence En outre, 803 véhicules sont équipés du système CarLog
La Mission a fourni des carburants et des lubrifiants pour le matériel appartenant aux contingents	Oui	6 323 433 litres de carburant diesel, 428 799 litres d'essence et 542 088 litres de kérosène A1
La Mission a assuré des services quotidiens de navette par autobus à Monrovia	Oui	Services permettant de transporter en moyenne chaque mois 15 000 membres du personnel à destination et en provenance des lieux de travail à Monrovia et dans les environs (environ 290 passagers, deux fois par jour, 6 jours par semaine, avec 12 minibus et 9 autocars de taille moyenne)
La Mission a géré 3 aéronefs à voilure fixe et 12 aéronefs à voilure tournante dans des emplacements situés sur l'ensemble du territoire	2 8	Avions Hélicoptères
La Mission a géré 16 aéronefs militaires dans divers emplacements situés sur tout le territoire	14	Aéronefs militaires De plus, utilisation temporaire de deux appareils basés sur le bâtiment de la marine
La Mission a fourni des carburants et lubrifiants à 31 aéronefs dans quatre emplacements	26	Appareils, dans deux emplacements
La Mission a amélioré l'infrastructure d'aviation et de navigation dans sept aérodromes	6	

La Mission a mis en application des horaires réguliers pour les vols de passagers et de réapprovisionnement et, selon les besoins, a effectué des vols d'évacuation médicale	Oui	Les navettes fonctionnent à destination et en provenance de lieux extérieurs à Monrovia, de même que les vols vers des lieux extérieurs à la Mission (Accra, Abidjan)
La Mission a géré et supervisé l'utilisation de deux navires de 600 mètres carrés pour le transport de fournitures le long de la côte du Libéria	1	Nombre inférieur au nombre prévu, un seul navire ayant suffi pour les besoins opérationnels
La Mission a transporté de petites cargaisons en provenance et à destination d'autres missions de maintien de la paix dans la région et dans les pays fournisseurs de contingents par un moyen relativement plus efficace que les transports aériens	Oui	Une partie du matériel appartenant aux contingents a été transportée par le caboteur
La Mission a installé et entretenu un terminal VSAT, des centraux téléphoniques, des répéteurs et des réseaux hertziens à l'appui des opérations dans toute la zone de la mission	1 20 24 10	Terminal VSAT installé et entretenu pour 13 emplacements Centraux téléphoniques pour 1 250 usagers Répéteurs Réseaux hertziens
La Mission a installé et entretenu une station de radiodiffusion à haute fréquence desservant l'ensemble du pays	Non	Installé un émetteur FM desservant 45 % de la population au lieu de l'émetteur à haute fréquence, les récepteurs FM de fabrication locale étant faciles à trouver et peu coûteux
La Mission a installé, appuyé et entretenu de grands réseaux et des réseaux locaux en ce qui concerne 1 308 ordinateurs de table, 39 serveurs, 415 ordinateurs portables, 1 190 imprimantes et 20 lecteurs optiques, y compris des systèmes d'administration de base de données et des applications bureautiques standard, dans tous les emplacements	1 095 36 166 480 17 1 1 178	Ordinateurs de bureau Serveurs Ordinateurs portables Imprimantes Scanneurs/télécopieurs numériques Scanneur haute vitesse Usagers reliés au réseau longue portée Nombre d'ordinateurs de bureau et portables inférieur au nombre prévu à cause de retards de livraison ; nombre d'imprimantes inférieur au nombre prévu, la règle étant d'utiliser des imprimantes en réseau

La Mission a mis en place, fait fonctionner et entretenu des dispensaires civils du niveau 1 dans l'ensemble du Libéria	Non	Un dispensaire de type avancé installé au quartier général Les autres dispensaires dans les secteurs n'ont pas été mis en place à cause des retards enregistrés dans le déploiement des personnels civil et militaire
La Mission a organisé des évacuations médicales et sanitaires primaires à partir de toutes les zones de déploiement	20 282	Évacuations sanitaires primaires Évacuations sanitaires secondaires
La Mission a mis à disposition des fournitures médicales	Oui	
La Mission a effectué des enquêtes sur les incidents et accidents en matière de sécurité et a établi des rapports	820	
La Mission a fourni des articles d'utilisation générale à tout le personnel de la Mission	Oui	
La Mission a loué à bail et exploité un caboteur pour le transport de matériel et de fournitures	1	

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er août 2003 au 30 juin 2004)

			Écarts	
	Montant alloué [a]	*Dépenses*	*Montant*	*Pourcentage*
Catégorie	*(1)*	*(2)*	*(3) = (1) - (2)*	*(4) = (3) ÷ (1)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 507,5	5 576,6	(69,1)	(1,3)
Contingents	177 103,1	249 183,5	(72 080,4)	(40,7)
Police civile	12 817,4	11 230,9	1 586,5	12,4
Unités de police constituées	4 859,3	3 445,1	1 414,2	29,1
Total partiel	**200 287,3**	**269 436,1**	**(69 148,8)**	**(34,5)**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	40 428,1	27 934,4	12 493,7	30,9
Personnel recruté sur le plan national	3 550,9	1 905,2	1 645,7	46,3
Volontaires des Nations Unies	7 676,3	3 756,7	3 919,6	51,1
Total partiel	**51 655,3**	**33 596,3**	**18 059,0**	**35,0**
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autres que pour les réunions)	–	189,5	(189,5)	–
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	454,4	150,1	304,3	67,0
Voyages	1 980,9	2 007,4	(26,5)	(1,3)
Installations et infrastructures	107 380,1	78 235,9	29 144,2	27,1
Transports terrestres	46 607,5	48 923,0	(2 315,5)	(5,0)
Transports aériens	65 428,0	34 720,4	30 707,6	46,9
Transports maritimes	7 116,0	4 916,0	2 200,0	30,9
Transmissions	30 108,5	29 278,4	830,1	2,8
Informatique	11 206,7	11 022,1	184,6	1,6
Services médicaux	3 864,5	7 691,4	(3 826,9)	(99,0)
Matériel spécial	3 157,2	2 898,7	258,5	8,2
Fournitures, services et matériel divers	34 247,9	24 116,6	10 131,3	29,6
Projets à effet rapide	1 000,0	996,8	3,2	0,3
Total partiel	**312 551,7**	**245 146,3**	**67 405,4**	**21,6**
Total brut	**564 494,3**	**548 178,7**	**16 315,6**	**2,9**
Recettes provenant des contributions du personnel	5 210,0	3 113,1	2 096,9	40,2
Total net	**559 284,3**	**545 065,6**	**14 218,7**	**2,5**

Catégorie	Montant alloué [a] (1)	Dépenses (2)	Écarts Montant (3) = (1) - (2)	Écarts Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
Contributions volontaires en nature (budgétisées)[b]	120,0	100,0	20,0	16,7
Total	**564 614,3**	**548 278,7**	**16 335,6**	**2,9**

[a] Compte tenu d'ajustements dans la répartition des ressources approuvées entre les catégories Contingents et Unités de police constituées.

[b] Ce montant représente 100 000 dollars provenant du Gouvernement allemand.

B. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Montant
Intérêts créditeurs	679.0
Recettes diverses ou accessoires	40.0
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	–
Total	**719.0**

C. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	Dépenses
Contingents et unités de police constituées	
Matériel majeur	29 694.1
Soutien logistique autonome	
Restauration (cuisines)	2 673.4
Matériel de bureau	2 053.8
Électricité	2 514.6
Missions secondaires du génie	1 426.7
Blanchisserie et nettoyage	2 024.3
Matériels de campement	2 272.4
Logement	89.4
Magasins – divers	4 027.1
Matériel d'identification	6.1
Fournitures pour la défense des périmètres	114.4
Transmissions	7 840.8
Services médicaux	5 854.8

Catégorie	*Dépenses*
Matériel spécial	
Neutralisation des explosifs et munitions	556.3
Observation	2 342.4
Protection nucléaire, biologique et chimique	–
Total partiel	**33 796.5**
Total	**63 490.6**

Facteurs approuvés pour la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,9	1er octobre 2003	–
Usage opérationnel intensif	1,5	1er octobre 2003	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	2,1	1er octobre 2003	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0-4,5		

D. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Valeur réelle*
Accord sur le statut des forces	8 127,0
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	**8 127,0**

IV. Analyse des écarts[1]

	Écart	
Observateurs militaires	(69,1)	(1,3 %)

7. L'écart s'explique principalement par le fait que les frais de voyage des officiers d'état-major ont été inscrits à la rubrique Observateurs militaires, au lieu de la rubrique Contingents.

[1] Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis.

	Écart	
Contingents	(72 080,4)	(40,7 %)

8. Les dépenses ont dépassé les prévisions, principalement parce que plusieurs contingents n'étaient pas prêts à temps et qu'il fallait répondre aux besoins opérationnels immédiats de la Mission, de sorte que 80 % environ du matériel appartenant aux contingents a dû être transporté par voie aérienne. Le budget ne prévoyait le transport par voie aérienne que de 20 %, et non 80 %, de ce matériel. De plus, le fret pour le déploiement du matériel appartenant aux contingents des unités de police constituées a été inscrit à la rubrique Contingents au lieu de la rubrique Unités de police constituées.

	Écart	
Police civile	1 586,5	12,4 %

9. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions du fait que le taux de déploiement tardif a été plus élevé que prévu (le taux effectif a été de 43,3 % contre un taux de 35 % prévu au budget).

	Écart	
Unités de police constituées	1 414,2	29,1 %

10. L'écart tient surtout au fret pour le déploiement du matériel appartenant aux contingents, qui a été inscrit à la rubrique Contingents au lieu de la rubrique Unités de police constituées.

	Écart	
Personnel international	12 493,7	30,9 %

11. Ce sont essentiellement les retards du recrutement qui expliquent que les dépenses aient été inférieures aux prévisions : le recrutement n'a pu commencer qu'après que l'Assemblée générale a approuvé les effectifs de la Mission en décembre 2003.

	Écart	
Personnel recruté sur le plan national	1 645,7	46,3 %

12. Les dépenses ont été inférieures aux prévisions, essentiellement du fait des retards du recrutement, dus à la nécessité des visites médicales et d'autres formalités administratives obligatoires préalables au recrutement de personnel national temporaire (autre que pour les réunions).

	Écart	
Volontaires des Nations Unies	3 919,6	51,1 %

13. Ce sont principalement les retards de recrutement qui expliquent les dépenses inférieures au montant prévu : la mise en place des bureaux de la Mission dans les secteurs a connu des retards.

	Écart	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(189,5)	—

14. Ces dépenses ont servi à recruter du personnel rétribué à la journée pendant la phase de démarrage de la Mission, pour mener à bien des tâches administratives à court terme, ainsi que du personnel national qu'on n'a pu recruter qu'après la visite médicale obligatoire et d'autres formalités administratives.

	Écart	
Consultants	304,3	67,0 %

15. Le recrutement du personnel international, notamment des directeurs de programme, ayant connu des retards, et les secteurs n'ayant pas été prêts à la date prévue, la plupart des projets de consultants prévus n'ont pu être réalisés, et ont été reportés à l'exercice 2004-2005.

	Écart	
Voyages	(26,5)	(1,3 %)

16. Si les dépenses ont été plus élevées que prévues, c'est surtout la conséquence des frais de la mission du Conseil de sécurité dans la région en juin 2004, qui n'étaient pas prévisibles au moment où s'élaborait le budget.

	Écart	
Installations et infrastructures	29 144,2	27,1 %

17. Les dépenses ont été inférieures au montant prévu pour plusieurs raisons : les projets de construction, transformation et rénovation ont démarré tardivement du fait de contraintes locales et du déploiement tardif des personnels du génie, la Mission s'est trouvée autonome pour l'eau potable (après installation de groupes d'épuration de l'eau), de sorte qu'il n'y a pas eu à livrer d'eau potable aux troupes, et la Mission n'a pas acheté de réservoirs et de pompes à carburant car elle comptait conclure un contrat clefs en main pour l'installation d'un terminal de déchargement des carburants dans le port de Monrovia.

	Écart	
Transports terrestres	(2 315,5)	(5,0 %)

18. Les dépenses ont été supérieures aux prévisions, la Mission ayant acheté la majeure partie du parc de véhicules prévu, alors que le budget ne comportait que 75 % du coût de ce parc. Les 25 % restants devaient être achetés l'année suivante.

	Écart	
Transports aériens	30 707,6	46,9 %

19. Si les dépenses ont été inférieures au montant prévu, c'est essentiellement parce qu'il y a eu moins d'heures de vol du fait que les aéronefs déployés ont été moins nombreux que le nombre inscrit au budget, et que le déploiement a été tardif. La flotte n'a comporté que 22 hélicoptères et 2 avions, contre 28 hélicoptères et 3 avions prévus au budget, cette flotte moins importante ayant suffi aux besoins opérationnels de la Mission. De plus, la Mission a utilisé temporairement deux hélicoptères basés sur le bâtiment de la marine, qui n'étaient pas inclus dans le budget.

	Écart	
Transports maritimes	2 200,0	30,9 %

20. Les besoins n'ont pas atteint le niveau des prévisions, parce que la Mission n'a utilisé qu'un caboteur déployé à la fin de juin 2004, à cause de problèmes de passation de marchés, et un bâtiment de la marine qui a quitté la Mission au bout de quatre mois car il ne répondait pas à ses besoins opérationnels.

	Écart	
Transmissions	830,1	2,8 %

21. La baisse s'explique surtout par des besoins réduits de transmissions du commerce et de services de transmissions, le personnel civil ayant été déployé à la Mission plus tard que prévu.

	Écart	
Informatique	184,6	1,6 %

22. C'est surtout par la conclusion tardive du principal accord de licence, conséquence du processus d'achat, que s'expliquent les économies réalisées sur les redevances de licence, et donc le montant de dépenses inférieur aux prévisions.

	Écart	
Services médicaux	(3 826,9)	(99,0 %)

23. Le montant est plus élevé que prévu, le soutien autonome ayant coûté plus cher du fait que le taux de déploiement des contingents a été plus faible que prévu

(11,9 %, contre 35 % prévu dans le budget), et que les mémorandums d'accord effectivement conclus prévoient le remboursement pour les hôpitaux de niveau III, qui n'était pas inclus dans le budget.

	Écart	
Matériel spécial	258,5	8,2 %

24. Les besoins n'ont pas atteint le niveau prévu du fait que la Mission n'a pas acheté de matériel d'observation, l'ayant reçu sans frais d'autres missions.

	Écart	
Fournitures, services et matériel divers	10 131,3	29,6 %

25. Les dépenses ont été inférieures au montant prévu du fait que le Programme alimentaire mondial a assuré la fourniture des rations aux ex-combattants participant au programme de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement de la Mission.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

26. **Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre au sujet du financement de la MINUL portent sur les points suivants :**

a) Affectation du solde inutilisé de 16 315 600 dollars relatif à l'exercice allant du 1er août 2003 au 30 juin 2004;

b) Affectation des autres recettes afférentes à l'exercice clos le 30 juin 2004, d'un montant total de 719 000 dollars qui se décompose comme suit : intérêts créditeurs (679 000 dollars), recettes diverses ou accessoires (40 000 dollars).